

L'Europe en questions

« L'Europe comme dynamique de projet »

Hervé Chiron, chef de projet GPV (Grand Projet de Ville) de la Ville de Cenon

- Dans quelle mesure les fonds européens ont-ils été un facilitateur de projet ?

H.C : *En plus d'un apport financier important, représentant 30 % de l'investissement total nécessaire à l'aménagement du Parc du Cypressat, l'aide européenne est un outil de levier auprès de nos autres partenaires financiers potentiels, comme le conseil régional ou le conseil général de la Gironde. Elle génère également la mobilisation et l'engagement des élus dès le démarrage. Cela représente bien évidemment une certaine prise de risque, au cas où la ville ne bénéficierait pas, au final, de subventions, mais l'avantage est de taille puisqu'elle exige une obligation de résultats. « Cette subvention garantit en effet que le projet sera mené à terme, sans souffrir de retards.*

- La plus value de l'intervention communautaire se limite-t-elle au volet financier de votre projet ?

H.C : *Non, elle est aussi d'ordre stratégique, à travers les priorités établies par le programme FEDER qui ont créé une véritable dynamique pour notre programme de développement du territoire et de revalorisation de l'image de Cenon, et plus globalement de la rive droite. Ainsi, bien que la ville ait lancé une démarche de développement durable avant la mise en place du programme régional FEDER 2007-2013, elle ne pouvait pas lui donner l'ampleur souhaitée avec ses seuls moyens. Les éléments de contexte posés par le FEDER, à savoir un projet intégré de territoire où les questions économiques, sociales et environnementales sont liées, ont donné au Parc du Cypressat une dimension de politique de la ville qu'il n'aurait pas eu dans un autre cadre si seules des subventions en rapport avec l'aménagement de parc avaient été octroyées. Pour rapprocher les stratégies européennes de nos problématiques locales, le travail avec les services de l'état et de la région a été primordial. Un autre apport important pour notre projet a été le diagnostic de développement durable, préalable à l'obtention de la subvention européenne pour tout investissement supérieur à 2 millions d'euros. Réalisée par le CETE du Sud-Ouest, cette évaluation exhaustive a permis de vérifier que tous les paramètres des questions environnementales ont bien été pris en compte. Cette étape a été ressentie plus comme un accompagnement vers la qualité qu'un strict contrôle.*

Hervé Chiron - Cenon :
Hervé Chiron, chef de
projet GPV de la Ville de
Cenon



Contact : Hervé CHIRON chef de projet
GPV de la Ville de Cenon
Tél. : 05 57 80 70 64

l'Europe s'engage en Aquitaine avec le FEDER

Remarquable espace naturel de 17 ha au cœur de Cenon, sur la rive droite bordelaise, le Parc du Cypressat sera dès le printemps 2010 un site privilégié d'éducation à l'environnement et de recherche scientifique pour les botanistes. Ce projet de développement durable en zone urbaine, à proximité de quartiers que l'on qualifie souvent de sensibles, contribue à la reconquête de l'image de la rive droite. **Il est soutenu par l'Europe dans le cadre du programme FEDER à hauteur de 629 522 €, soit 30 % de l'investissement total.**



Autrefois fournisseur de bois de cyprès pour les vigneron, le Parc du Cypressat sera demain un pôle de recherche scientifique sur les Cyprès.

Date de parution : juillet 09



Avec l'Europe,
le Parc du Cypressat de Cenon fait fleurir
le développement durable en cœur de ville

■ L'Europe s'engage pour la préservation du patrimoine naturel du Parc du Cypressat de Cenon

En mars 2010, le Parc du Cypressat de Cenon, sur le coteau sud de la rive droite bordelaise, accueillera ses premiers promeneurs. Ancienne propriété privée, cet espace de 17 ha a désormais pour vocation d'être à la fois un lieu de ressourcement, d'éducation à l'environnement et de recherche scientifique sur les cyprès. Pour son aménagement, la ville a bénéficié du soutien financier de l'Europe dans le cadre du programme de compétitivité régionale FEDER (Fonds européen de développement régional) 2007-2013, du conseil régional d'Aquitaine et du conseil général de la Gironde. Les fonds européens ont été octroyés en lien avec l'objectif de « protection et de valorisation de l'atout environnemental » poursuivi par ce programme européen.

■ Le patrimoine naturel pour redorer le blason de la rive droite

Il est en effet question d'un véritable trésor naturel, au cœur de la ville, à l'instar de la dizaine de parcs qui forment avec lui la trame verte du Parc des Coteaux, projet inscrit dans le cadre du Grand Projet des Villes (GPV) de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac. Surplombant la partie basse de la rive droite, le Parc du Cypressat regorge de sources, de bois et de prairies naturelles riches d'une diversité faunistique et floristique, et offre d'exceptionnels points de vue sur la Garonne et l'agglomération bordelaise. Le projet d'aménagement du site s'est inscrit en 2004 dans la double stratégie du Parc



Etienne Parin
 – GPV : Etienne Parin, directeur du GIP GPV Des Hauts de Garonne

des Coteaux naissant : la reconquête d’image de la rive droite par le volet environnemental, allée à la suppression de l’élément de rupture historique et géographique formé par le grand mur végétal des coteaux. « Comme la desserte du tramway, sur laquelle s’est appuyé le projet de renouvellement urbain porté par le GPV, le Parc des Coteaux joue un rôle fédérateur, tant entre les villes, en déroulant sur 12 km du nord au sud son chapelet de jardins thématiques reliés par un fil vert de circulations douces (vélo, piéton...), qu’entre les quartiers, en réconciliant le développement de la ville haute et de la ville basse de chaque commune » explique Etienne Parin, directeur du Groupement d’Intérêt Public du GPV des Hauts de Garonne.

■ La valeur ajoutée d’un projet intégré de territoire

Cette stratégie de projet intégré de territoire a permis au GPV d’être sélectionné en 2007, avec six autres lauréats, dans le cadre d’un appel à projet du programme FEDER destiné aux territoires bénéficiant d’un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS).

Pour en savoir plus sur les projets intégrés urbains :
<http://www.europe-en-aquitaine.eu/quartiers-urbains-sensibles-0>

A Cenon, cette notion de développement du territoire a trouvé son écho dans le projet du Parc du Cypressat « Il était important d’intégrer l’aménagement du parc dans celui du territoire communal et intercommunal, en prenant en compte les dimensions urbaines, sociales, économiques, etc. en plus des problématiques environnementales » commente Hervé Chiron, chef de projet GPV à la ville de Cenon. « Lieu de repos accessible par bus, à pied ou à vélo, le parc sera également un outil essentiel de l’éducation à l’environnement des petits comme des grands, par les milieux éducatifs et associatifs de la ville. Bien qu’étant un site de recherche scientifique, il n’est pas destiné exclusivement à des étudiants botanistes mais aussi à des publics très urbains, a priori peu sensibles aux préoccupations de développement durable ». Un bénéfice qui, à l’image du Parc Palmer, le pôle culturel et sportif cenonais, sera perçu au-delà de la Garonne...

Chiffres-clés

Coût total : 2 098 407 €
 Subvention FEDER programme 2007-2013 : ... 629 522 €
 Subvention conseil régional : 363 000 €
 Subvention conseil général de la gironde : 368 515 €



Orchidée sauvage : une orchidée sauvage, une des nombreuses essences préservées dans le Parc du Cypressat.



Vue aérienne (crédit CUB) : en ville haute et ville basse de Cenon, l’îlot sauvage et naturel du Parc du Cypressat.

Le parc du Cypressat, un parc « nouvelle génération »

Remarquable pour ses vues sur le fleuve, la ville et les coteaux voisins, le Parc du Cypressat l’est également par son programme de préservation et de valorisation du joyau végétal et animal qu’il représente au cœur de Cenon. Dès le départ, la priorité fut de conserver au maximum le caractère sauvage du parc, privilégiant le développement naturel des espèces, avec notamment des zones non aménagées où la faune et la flore s’épanouissent librement et des structures d’accueil légères. Lancés en 2007, les travaux d’aménagement ont débuté par l’identification de toutes les espèces, parmi lesquelles de nombreuses essences provençales (dont les cyprès), une orchidée sauvage... Quelque 1 300 arbres ont ainsi été inventoriés individuellement et étiquetés. Pour l’entretien de ces 17 ha de bois et de prairies naturelles, géré par un jardinier botaniste, le principe de la gestion différenciée, avec une dimension expérimentale, a été retenu : limitation de la tonte et du fauchage, absence de produits phytosanitaires, réduction des entrées et sorties des matériaux (réutilisation des déblais pour le remblayage, recyclage des déchets verts), récupération des eaux pluviales du Château Lemoine (centre de réadaptation cardiaque), arrosage « zéro »...